

cadres épistémiques scientifiques dans les colonies britanniques entre la fin du XIX^e siècle et le milieu du XX^e siècle incitent par ricochet à s’interroger sur les raisons de la stabilité des cadres de référence conservationnistes associés aux aires protégées dans les décennies suivantes. Sans doute le très faible investissement sur le terrain des consultants, dont l’épistémologie pour le moins fragile repose essentiellement sur des observations «à vol d’oiseau» et sur un sentiment d’urgence à conserver une nature toujours sur le point de disparaître, explique-t-il en partie cette situation, de même que les intérêts politiques sus-évoqués.

L’auteur avance une critique convaincante de la manipulation de chiffres et de la création de toutes pièces de récits de catastrophes environnementales, qui continuent à servir de caution aux expulsions d’habitants d’aires protégées. À l’instar de James Fairhead et Melissa Leach⁶ qui s’étaient attaqués aux «forêts de statistiques» environnementales ouest-africaines (selon leur heureuse expression), la persistance de ces chiffres et de ces récits est ici expliquée par l’analyse des rapports de pouvoir qu’ils alimentent. C’est là l’objectif du livre, qui est avant tout un livre d’écologie politique. L’auteur s’arrête ainsi au seuil d’une autre approche d’histoire environnementale, ou d’écologie historique, qui aurait consisté à reconstruire une histoire plus crédible des peuplements végétaux et animaux associés aux trois parcs nationaux éthiopiens. De trop rares allusions en ce sens parsèment l’ouvrage, notamment à propos de la population de *Walia ibex*. L’auteur affirme qu’elle augmente en même temps que les conditions de vies humaines s’améliorent, en se contentant d’une référence aux grandes famines qui ont transformé ces animaux en gibier à deux reprises en 1973 et 1985 (p. 220), mais sans tenter d’en expliquer les raisons ni les modalités. Le propos d’un habitant (p. 274) suggère qu’un étagement des domaines vitaux des humains et des bouquetins dans ces régions montagneuses est l’une des clés de cette coexistence à laquelle les experts en conservation restent aveugles. Cette proposition relevant d’un savoir écologique local mériterait des investigations supplémentaires.

Au total, *L’invention du colonialisme vert* met en pièces efficacement les dérives des politiques de conservation via les aires protégées en Afrique et démontre la nécessité de poursuivre la documentation de telles situations. On aimerait pouvoir s’y référer pour signifier que toute opportunité de conserver sans créer d’aires protégées est surtout une opportunité d’éviter de graves et violents conflits. Cet argument serait toutefois encore mieux servi par une étude historique détaillée des modalités de la coexistence entre humains et non-

⁶ Fairhead J., Leach M., 1998. *Reframing deforestation. Global analyses and local realities: studies in West Africa*, London/New York, Routledge.

humains au sein des trois parcs nationaux éthiopiens, que l’on peut espérer lire dans une publication ultérieure.

Vincent Leblan
(IRD, UMR Paloc, Paris, France)
vincent.leblan@ird.fr

Réaliser la Terre. Prise en charge du vivant et contrat territorial

Hervé Brédif

Éditions de la Sorbonne, 2021, 411 p.

L’ouvrage est organisé en trois parties : Univers, Divers et Pluri-vers. Chacune des parties correspond à une échelle d’analyse. Hervé Brédif (géographe, Université Panthéon-Sorbonne) part d’une approche globale du «problème» de la «crise écologique» à travers l’érosion de la biodiversité et le changement climatique. Dans un second temps, l’ouvrage change radicalement d’échelle et adopte un angle local et territorial. Suite à un développement approfondi de la notion de territoire, l’auteur présente deux cas d’étude français : le plateau de Saclay et la haute Bigorre. Conséquence de ces deux premières analyses, la troisième partie entre dans une argumentation renouvelée de la crise écologique, vue comme une problématique. On y trouve là une redéfinition du «problème», une analyse des leviers de changement à travers le commun, la territorialité et le contrat territorial pour parvenir à définir un nouveau régime biogéopolitique.

L’ouvrage est grandement tiré de la très belle thèse de doctorat⁷ que l’auteur a soutenue il y a 17 ans et dans laquelle, déjà, il se situait dans une «opposition au pessimisme écologique par une bio-géo-politique conviviale, inventive et positive⁸».

Cette opposition est bien marquée dans l’ouvrage où la situation écologique est considérée comme une simple crise passagère (cf. «sortie de crise» p. 132), et où cette crise est qualifiée de «problème» (grave). À l’heure de la pandémie et de sa énième vague, de la COP 26 sur le climat, et surtout des constats et des analyses de terrain sur le réchauffement climatique, des épisodes dramatiques des aléas violents climatiques à travers le monde, des cas d’effondrement de la biodiversité, notamment des insectes, etc., l’état d’esprit de cet ouvrage étonne et peut même agacer. Si l’auteur parle de crise, c’est parce qu’il assimile le «sentiment d’urgence écologique» à une «catastrophe imminente» (p. 131). Pourtant, l’ouvrage mérite toute l’attention du lecteur malgré cette

⁷ Brédif H., 2004. *Le vivant, les hommes et le territoire : essai de biogéopolitique*. Thèse de doctorat, Institut national agronomique Paris-Grignon/École normale supérieure de Lyon.
⁸ Brédif H., op. cit., p. 782.

ambivalence de parler constamment de crise et non d'urgence qui finit par interroger sur le climatoscepticisme de l'auteur compte tenu de l'importance qu'accorde ce dernier aux négationnistes. En décryptant les processus d'élaboration des politiques globales avec leurs faces cachées, H. Brédif offre une lecture de ce qu'elles peuvent contenir de manipulation, de son point de vue. L'analyse de la dimension scientifique et politique de la biodiversité se présente un peu (trop ?) comme un cours («je sais, je vous explique») avec des figures d'une belle qualité (conceptuelle, mais pas d'impression par contre) et d'analyses originales et pertinentes. H. Brédif se décale du discours ambiant sur l'environnement en parlant de vivant, qui associe humain et non-humain sans les séparer, tout en restant cependant dans une logique de «gestion» de la biodiversité.

Si l'analyse de la biodiversité retient pleinement l'attention, le chapitre sur l'action climatique, bien que minutieux et riche en informations, est, lui, moins convaincant. On peut s'étonner en 2022 de la dimension «polémique» du sujet climatique qui est ici surinvesti, alors que les derniers rapports du GIEC sont sans ambiguïté. Si l'analyse est intéressante, elle pèche par des données déjà trop anciennes et dépassées, l'auteur, qui refuse de s'engager sur la notion d'urgence écologique et ce jusqu'à la fin de l'ouvrage, faisant preuve en l'occurrence d'une neutralité feutrée. Il n'est pas certain que ce que Latour écrit en 2013 (cité dans l'ouvrage), ce dernier le reprenne de nos jours. Cependant, les nombreuses références sont bienvenues.

Le mode d'appréhension de la crise écologique à l'échelle internationale conduit l'auteur à une lecture des questions du climat et de la biodiversité en termes de «problèmes», comme il l'écrit de façon récurrente. Cette formulation peut surprendre par une forme de réduction de l'urgence écologique à un simple «problème», alors que l'on est bien dans un «enjeu» avec des problèmes de pollution, de consommation d'espaces agricoles et naturels, etc.⁹... Si pour beaucoup un problème est une question à résoudre, ici le terme renvoie à l'idée d'une perception de la dégradation d'un état de «qualité» (p. 291).

«Réaliser la Terre» signifie pour H. Brédif opérer une «transformation» des façons d'agir par la renaissance du local-territorial. Le point fort de l'ouvrage se situe là, à cette échelle du processus d'écologie territoriale visant à «l'optimisation du métabolisme territorial» (p. 140). Comment y parvenir? H. Brédif commence par proposer une autre approche du territoire remettant en cause les

quatre définitions classiques existantes (biophysique, politique et institutionnelle, socioculturelle, économique). Le lecteur est en droit de s'interroger sur cette déconstruction (très intéressante) de la notion de territoire, considérée ici comme dépassée. La figure n°23, p. 161, est bien représentative des différentes approches discutées. Partant de cette critique, l'auteur propose plutôt de penser la territorialité humaine comme un système de relations, un processus de coconstruction allant jusqu'à l'idée d'une relation entre nature et culture qui se matérialise dans une dimension stratégique faisant «méta-territoire» (p. 175). En fait, pour faire simple, le territoire définit l'espace d'un projet commun, ou d'objectifs partagés, autour duquel se coordonnent les acteurs. Les quatre approches connues du territoire s'intègrent dans cette nouvelle définition sans se limiter à une en particulier.

La disqualification de la notion de territoire, surtout chez les géographes d'après l'auteur, devient récurrente dans l'ouvrage qui insiste bien sur une métamorphose passant du territoire ontologique à un territoire stratégique se définissant dans un dessein commun. Pour qui n'est pas géographe, cette analyse se comprend bien et convoque de nombreuses disciplines.

Le second point fort de *Réaliser la Terre* tient à sa perspective de «redéfinir le problème» écologique. L'auteur essaie de nous faire comprendre que parler de «problème» écologique revient à sortir de toute objectivité car cela relève d'une manipulation consistant à imposer une lecture réductionniste et orientée de la situation (p. 293). Cette analyse explicite qu'il n'y a urgence que pour certains et pas pour d'autres n'est en rien un élément objectif, jusqu'à souligner la vassalité des sciences humaines devant les sciences de la nature. Le «sentiment de problème» (p. 285 et p. 288, la «notion de problème est appréciative») conduit à une «science des problèmes» (Chapitre 6 «Par-delà science et politique : redéfinir le problème», p. 283 *sqq.*).

L'auteur appuie sa démonstration par des «leviers stratégiques de changement». Suite à son approche du problème écologique, il dénonce les discours alarmistes, les solutions radicales et quelque peu irresponsables. Certes, mais que penser alors en 2022 de la pandémie de la Covid-19? Il y a trois ans de cela, aurions-nous seulement accordé du crédit à l'idée de fermer les frontières, de porter un masque en permanence, d'imposer plus ou moins la vaccination, etc.? Si manifestement l'auteur ne croit pas à la fin d'un monde, le lecteur attend avec impatience et suspens les propositions: un retour au commun, différent du collectif, qui «vise à reprendre la main sur des processus nés dans l'entrelacs des relations de systèmes complexes» (p. 318), mais par une «construction sociale» résultant d'un «accord temporaire et négocié»

⁹ Sur la mise en problème de l'environnement, voir Willemez L., 2015. «De la cause de l'environnement à l'urgence écologique», *Savoir/Agir*, 33, 3, 9-12, <https://doi.org/10.3917/sava.033.0009>.

(p. 319). De nombreux auteurs sont convoqués. L'objectif souligné est de «sortir de l'inaction collective» (p. 321), mais comment? «En abordant les situations de manière plus ouverte et plus globale» ... et en recontextualisant les questions écologiques (p. 326). La manière d'y parvenir est de «retrouver le commun» en «refondant la politique» pour aboutir à de la coconception et de la coaction à l'échelle du territoire. Un territoire vu comme un espace (un lieu) de mise en cohérence et de mise en synergie entre acteurs et stratégies publiques et privées. L'auteur situe ce territoire entre le local et le global pour définir un «méso-territoire». La notion d'intendance apparaît mais curieusement pas celle de «*land stewardship*», expression retenue à l'international pour désigner l'intendance territoriale. Ce défaut souligne une faille dans ce bel ouvrage, celle de ne pas s'ouvrir au monde, à des contextes autres que français. Pour appuyer la diversité humaine (ADN de l'anthropologie), il aurait fallu prendre des exemples de terrains et des références hors Occident (un long développement est fait autour de Dan O'Brien [écologue, écrivain et éleveur de bisons], p. 344-355), ce qui aurait permis de sortir d'un occidentalocentrisme trop souvent présent dans de nombreuses analyses... et textes de droit international.

Mais concrètement, comment formaliser cette intendance? La mise en forme de ce qui fait territoire autour d'un projet commun passe par une forme de contractualisation. Une belle référence est faite à l'expérience de la «*wild idea*» pour définir une autre voie, qui consiste à prendre soin (*care*) plutôt qu'à protéger¹⁰. La simple régulation des usages n'est pas suffisante pour mettre en œuvre l'idée d'écocentrisme. Il serait nécessaire d'investir dans deux contrats, naturel et social, selon O'Brien. On en arrive au contrat territorial, point d'orgue de l'analyse de H. Brédif. Convoquant différents auteurs, l'ouvrage fait la synthèse de notions bien connues et souvent de facture ancienne, comme celle de contrat (et de responsabilité qui le porte), à laquelle il manque indiscutablement une analyse juridique récente. Ce rappel des fondamentaux, pour utile et nécessaire qu'il soit, appelait, nous semble-t-il, de plus profonds développements en termes d'opérationnalité.

Le contrat territorial permet selon l'auteur la prise en charge du vivant qui relève pour lui du patrimoine commun d'une communauté d'acteurs. Là, le lecteur reste sur sa faim et un dépoussiérage s'impose car l'analyse semble très anthropocentrale : en quoi le non-humain peut-il relever du patrimoine des sociétés humaines? Cette relation d'appartenance marque les limites de la démonstration qui ne va pas jusqu'au bout.

¹⁰ La Wild Idea Buffalo Compagny est une entreprise unique basée sur la réintroduction du bison dans le respect de l'éthique amérindienne. Voir O'Brien D., 2015. *Wild Idea. Des bisons à la terre et de la terre aux bisons*, Vauvert, Au diable Vauvert.

On aimerait en savoir plus sur la matérialisation de ces contrats avec des cas précis.

Encore une fois, on constate jusqu'à la fin de l'ouvrage une sorte de déni de l'urgence écologique, terme que l'on trouve pourtant dans la loi Grenelle 1 (loi du 3 août 2009 n° 2009-967 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement), que l'auteur préfère cantonner à une crise, pour ne pas tomber, selon lui, dans le catastrophisme ou dans le militantisme écologique. Une position qui n'est plus recevable au vu des prédictions alarmantes sur le climat, la biodiversité et de la situation sanitaire avec les variantes de la Covid-19 qui se multiplient.

Pourtant, H. Brédif souligne bien de façon très pertinente le besoin d'un projet ouvert et exigeant de symbiose entre l'homme et la planète. Cette association exprime la réalisation de la Terre au moyen de contrats territoriaux dont dépend le contrat global. La démonstration de l'auteur repose à la fois sur des expériences personnelles de terrain malheureusement datées (Saclay et haute Bigorre) en France et de nombreuses références bibliographiques dont beaucoup sont anciennes (seules 10% datent de 2014-2017). Cet ouvrage aurait dû sortir il y a quelques années déjà et aurait mérité indiscutablement une mise à jour avant son édition en 2021. Enfin, on peut regretter le manque cruel d'une analyse interdisciplinaire sur un sujet qui nécessitait grandement de mobiliser les sciences écologique, juridique et anthropologique associées à la géographie et aux sciences politiques.

Olivier Barrière
(IRD, UMR ESPACE-DEV, Montpellier, France)
olivier.barriere@ird.fr

**Les lois de la contagion.
Fake news, virus, tendances**
Adam Kucharski
Dunod, 2021, 338 p.

La caractéristique la plus frappante du livre d'Adam Kucharski, *Les lois de la contagion*, est qu'il parle peu de COVID-19. Certes, sa rédaction précède le début de la pandémie mais les éditeurs ont évidemment poussé le jeune professeur de la London School of Hygiene & Tropical Medicine à le mettre à jour. Le fait que cela n'ait pas été nécessaire montre d'une part la forte cohérence du texte, mais aussi plus généralement la robustesse de l'épidémiologie mathématique. D'une certaine manière, si la biologie du SARS-CoV-2 soulève encore de nombreuses questions, sa propagation présente peu d'originalité et la majorité des outils utilisés pour la décrire et la contrer existaient avant 2020.